

Compte rendu du Groupe Territorial des Hautes-Pyrénées 10 décembre 2015

Présents :

Raphaël Agraz (Association Vie Libre), Sophie Chollat (CH Lannemezan – Les Chemins de la Lande), Philippe Ducoms (Association Vie Libre), Nadine Giraud (ANPAA 65), Philippe Hygonenq (CH Lannemezan – Les Chemins de la Lande), Philippe Lestrade (ANPAA 65), Isabelle Loubradou (CASA 65), Jocelyne Michard (Centre Hospitalier Bagnières de Bigorre – ELSA – ANPAA 65), Fadila Yenbou (Hôpital Le Montaigu).
Pour RAMIP : Christophe Boudard, Alexandra Montero, Guillaume Sudérie.

Excusés :

Cécile Bataillon (CH Lannemezan – Les Chemins de la Lande), Isabelle Carchan (Contrat Local de Santé Val d'Adour), Cathy Doyen (SIST 65).

Le Groupe Territorial des Hautes-Pyrénées du 10 décembre 2015 fait suite au groupe du 23 septembre (Cf. Compte rendu). Les membres du groupe indiquent 4 axes de travail :

- Mieux connaître le dispositif et le faire connaître
- Améliorer les orientations
- Mieux collaborer avec les libéraux
- Envisager l'éducation thérapeutique

Le premier axe de travail est d'améliorer les connaissances de chacun afin de mieux travailler ensemble.

L'objectif est de créer les conditions pour que les professionnels des différents services puissent améliorer leurs connaissances de l'ensemble du dispositif local. Dans ce cadre, plusieurs priorités sont indiquées :

- Décrire les options thérapeutiques des différents acteurs
- Décrire les organisations des services et l'impact sur l'accueil
- Avoir des référents au sein de chacune des structures

Cette démarche permettrait aussi de rendre visible la complémentarité des dispositifs aux partenaires extérieurs.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs modalités sont envisagées :

- Présentation des différents services lors d'une séance du GT
- Aller au sein des différents sites afin de mieux connaître les lieux et les modes de fonctionnement des services
- Echanger autour de situations pratiques cliniques (séminaires d'échanges)
- Élaboration d'un annuaire ou marque-page

Si sur l'objectif un consensus apparaît, sur les méthodes, les partenaires ont des volontés différentes.

Ainsi, afin de construire un programme de travail, l'objectif du prochain groupe territorial sera de décrire dans le détail les spécificités des différents dispositifs (histoire, organisation, équipe, profils des personnes accueillies, option thérapeutique...).

Nous invitons les membres du GT 65 à structurer leur intervention au travers du cadre ci-joint (questionnaire) et de se munir de leur plaquette de présentation afin qu'elle puisse être diffusée à l'ensemble des services.

Nous invitons les membres du groupe territorial à présenter leur dispositif accompagné d'au moins un professionnel de chacun des différents services de leur structure.

Au-delà d'un objectif très opérationnel d'échange de connaissances, le second objectif sera la mise en œuvre d'un marque-page territorial, et d'une demie-journée d'échange autour de situations pratiques.

Le prochain GT 65 aura lieu le [14 avril 2016](#).

Suite à cette première démarche, les autres axes de travail seront mis en œuvre.

Notons que l'un des objectifs de la démarche du RAMIP est de décrire les besoins des différents professionnels du département. Pour cela nous invitons les membres du Groupe Territorial à prendre un temps d'échange avec leurs collaborateurs afin de faire émerger les volontés des acteurs de terrain.

En terme de méthode, le GT est un espace ouvert à tous les professionnels et l'équipe opérationnelle du RAMIP invite les membres du GT à diffuser cette invitation à tous ses partenaires susceptibles d'être intéressés par la démarche.